



## Je crois que ma mère détourne l'argent du compte de mon frère

Par **Mariina**, le **02/05/2016** à **22:26**

Bonjour,

Mon frère âgé de 19 ans, perçoit depuis peu un salaire ainsi que des chèques mensuels de mon père (pension). Mon frère n'est pas très doué pour gérer ses finances du coup ma mère a décidé de garder sa carte bleue pour éviter qu'il ne dépense tout. Mon frère devrait avoir à peu près 1.300 euros aujourd'hui.

Mais aujourd'hui, par curiosité, il a regardé son dernier relevé de compte. Il a 109 euros. De nombreuses dépenses carte bleue (carrefour, magasin de sac, bureau de tabac, etc.) ont été faites. Et de grosses sommes du coup, ça ne peut être que ma mère. D'un point de vu légal. Je peux faire quelque chose contre elle ?

Merci de vos réponses.

Par **Visiteur**, le **03/05/2016** à **11:33**

Bonjour,

non ! votre frère est majeur, à lui de régler cela avec sa mère ! à lui de récupérer sa CB ! Au pire, si elle ne veut pas la lui rendre, il l'annule et en redemande une autre !? et celle là il l'a garde !! Vous vous compliquez la vie pour pas grand chose...

Par **Mariina**, le **03/05/2016** à **13:27**

PS: Mon frere est handicap et je me suis toujours lus occupé de lui que me mere

Par **Visiteur**, le **03/05/2016** à **13:55**

si vous ne dites pas tout d'entrée de jeu...?! vous dites handicapé; incapable de s'autogérer ? donc il est sous tutelle ? de qui ? vous ou maman ? Si 2eme cas, quels sont ses droits officiels ? et non ce que vous pensez ! Que vous pensiez que votre mère abuse de la

situation, est une chose; que la loi le dise, en est une autre ! Mais si tel est le cas, voyez avec le service social/juge qui a décidé de cette tutelle ? Peut être diligenteront ils alors une enquête ?